



FÉVRIER 2022

26^{èmes} JOURNÉES NATIONALES POUR LA
PRÉVENTION DU SUICIDE

DIVERSIFIER, COOPÉRER,
CONCERTER... COMMENT
POURSUIVRE ENSEMBLE ?

Plaidoyer
pour une
prévention
partagée



Plaidoyer pour une prévention partagée :

Diversifier, coopérer, concerter...comment poursuivre ensemble ?

Le suicide résulte d'un déséquilibre entre une souffrance et des ressources pour y faire face, qui peuvent être personnelles, familiales, professionnelles, financières, matérielles. L'UNPS réaffirme ce postulat pour mieux définir une prévention qui allie les expériences acquises et les adaptations nécessaires aux bouleversements de nos environnements depuis deux ans. La pandémie actuelle accroît les effets des inégalités. De fait, elle pose la question des déterminants de santé (Physiques, sociaux, biologiques, psychologiques en référence à la loi de santé publique) pour penser une prévention du suicide bien en amont et concevoir les modalités d'intervention après le passage à l'acte.

Dans une chaîne de prévention du suicide, la création, la restauration ou le maintien d'environnements favorables constituent le socle d'intervention, en fonction des âges et des milieux de vie. Le renforcement des compétences psychosociales ne peut suffire à lui seul, puisqu'il expose au risque de renvoyer les personnes à leurs seules responsabilités. Ce sont, en effet, les paramètres essentiels pour l'implantation des actions de prévention en santé^[1].

Le suicide est, par nature, multifactoriel, sa prévention est, par conséquent, plurielle et pluridisciplinaire. Elle implique, à des niveaux différents, des acteurs d'horizons divers (professionnels, élus, citoyens, entourages, bénévoles) : tous n'ont pas été impactés de la même façon par la crise sanitaire, dans l'exercice de leurs activités comme dans leurs vies personnelles. Les constats sont nombreux. Les difficultés psychosociales explosent pour certains groupes de population, et les contraintes pour les services de soins et d'action sociale se trouvent considérablement majorées en exacerbant les dysfonctionnements antérieurs ^[2].





La prise de conscience de l'importance de la Santé Mentale est d'autant plus brutale que l'épidémie se prolonge, l'usure et la fatigue envahissent les personnes et leurs environnements. Dans le même temps, cela a amené une situation contrastée : des pratiques et des manières de travailler plus adaptées, des services qui se rapprochent pour travailler ensemble. La prévention du suicide se réalise alors dans une chaîne articulée de santé globale. Les circonstances actuelles renforcent la mobilisation nécessaire de tous : professionnels de santé comme d'accompagnement social, rémunérés ou bénévoles, spécifiquement formés et suivis, dans des structures ou des collectifs reconnus dans le domaine de la prévention en santé ^[3].

Des enjeux forts demeurent sur la participation croisée et la coordination d'actrices et d'acteurs, souvent cloisonnés dans leurs secteurs et en difficulté de reconnaissance mutuelle ; la visibilité des ressources et leur lisibilité en serait accrue pour les publics concernés.

Les éléments probants sont aujourd'hui nombreux et importants pour écouter et soutenir les acteurs d'une prévention partagée, en tenant compte des différents temps de l'existence personnelle.^[4]

Ce colloque sera l'occasion d'échanges et de regards croisés sur les expressions de la société civile, comme sur les stratégies de développements participatifs pour la prévention du suicide et plus globalement du mal-être. Il permettra aussi la présentation d'expériences et d'analyses des adhérents de l'UNPS et de leurs partenaires, dans le cadre de la stratégie nationale des pouvoirs publics et de ses déclinaisons régionales.

Pour clore ce cycle de trois ans sur le thème du plaidoyer pour une prévention partagée, l'UNPS vous convie à réfléchir aux modalités de travail coordonnées les plus à même de la renforcer.

Comment poursuivre ensemble ?

^[1] Cf Plan Priorité Prévention du comité interministériel pour la santé – mars 2018- en référence à la Stratégie Nationale de Santé 2018-2022, 1er axe

^[2] Cf étude coviprev Santé Publique France

^[3] Cf Feuille de Route en Santé Mentale et Psychiatrie pour l'action n°6 : Mettre à disposition des agences régionales de santé, un ensemble d'actions intégrées de prévention du suicide

^[4] Cf Publications de Santé Publique France





L'UNPS est un réseau d'associations, de collectifs et de personnes individuelles.

Elle a pour objet d'alerter, de sensibiliser et d'informer toute personne sur la prévention du suicide et plus globalement du mal-être et de l'isolement.

UNPS.fr

Les soutiens financiers de l'UNPS :

